



Compte-rendu de la réunion du Secteur Sécurité Alimentaire

Jérémie 18 janvier 2022

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la rencontre**
- 2. Agenda et inputs CR de la dernière réunion**
- 3. État des lieux de la réponse post séisme : réponse, planifications et GAP**
- 4. Bilan 2021 de la réponse séisme**
- 5. Proposition des membres pour le paquet retour-réinstallation des déplacés**
- 6. Partage des résultats de l'allocation CERF**
- 7. Tour de table**
- 8. Divers (calendrier prochaines réunions)**

Faits saillants :

- Focus sur les Iles Cayimites et Poussine qui n'ont bénéficié aucune intervention en raison des difficultés d'accès
- Présentation des propositions de projets dans le cadre de l'allocation CERF
- Estimation du paquet de retour – relocalisation pour les personnes déplacées après le séisme à \$ 600 pour l'Assistance Alimentaire et \$ 600 pour l'Appui aux Moyens d'existence qui couvriraient une période de 6 mois

I. Ouverture de la rencontre

- Ouverture de la rencontre par le lead du sous-secteur Sécal / CNSA
- Tour de table de présentation des participant.es présent.es à la rencontre
- Partage de vœux les meilleurs pour le nouvel an

II. Présentation du GAP analysis

- Partage du bilan de la réponse concernant l'Assistance Alimentaire et l'Appui aux Moyens d'existence dans la péninsule Sud.

- A Grand' Anse, les réalisations des acteurs du Secteur Sécal pour le volet « Assistance Alimentaire » ont touché 128 001 personnes.
- Pour la réponse portant sur l'appui aux moyens d'existence, 5 000 personnes ont été touchées.

III. Partage des résultats de l'allocation CERF

Dans le cadre l'allocation CERF 2022, les agences des Nations Unies impliquées dans la réponse humanitaire en Haïti vont bénéficier une enveloppe. Une part du fonds serait allouée au Secteur Sécal.

Les propositions de projet en lien avec l'allocation CERF sont présentées ci-après.

Proposition de projets

<p>PROJET 1: Paquet intégré «Protection» dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince (ZMPP)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protection • Accès aux services de base (éducation, santé, EPAH, nutrition) • Accès à l'alimentation 	<p>PROJET 2: Paquet intégré «Retour des PDIs» dans les départements affectés par le TdT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Abris • Accès à l'éducation • Accès aux structures de santé • Accès à l'alimentation • Accès aux services de protection
<p>PROJET 3: Renforcement des moyens d'existence dans les départements affectés par le TdT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agriculteurs et éleveurs dans les mornes 	<p>PROJET 4: Soutien logistique pour opérations humanitaires au niveau national</p> <ul style="list-style-type: none"> • UNHAS • Convois maritimes

IV. Discussions

- Ambassade Suisse serait intéressée à financer des projets sur la sécurité alimentaire dans la Grand 'Anse, mais il revient aux partenaires de faire des propositions ;
- Partage de préoccupation de certains acteurs concernant les personnes vulnérables qui vivent dans les Iles Cayimites et Poussine (Roseaux) et qui n'ont pas bénéficié de l'aide en raison des difficultés d'accès à ces zones ;
- Pour le point sur la situation des déplacements / sites de rassemblement, le sous-secteur Grand 'Anse recommande pour la composante Secal un paquet de retour-relocalisation et réinstallation pour les personnes déplacées après le séisme du 14 aout : **6 mois**

d'assistance alimentaire, correspondant à 600 USD par ménage et 600 USD pour la protection des moyens d'existence ;

- Partage d'informations sur les enquêtes de suivi de la performance des Clusters / Secteurs et sur le renseignement du questionnaire dédié par tous les types d'acteurs ;
- Vu le mauvais état de la route d'accès à Roseaux handicapant les échanges commerciaux et l'intervention des partenaires, les acteurs proposent de réaliser un plaidoyer portant sur le besoin de bétonnage de 500 mètres du tronçon.

Points d'action

- Proposition d'inviter à la prochaine réunion le secrétariat départemental des personnes handicapées dans la Grand'Anse pour améliorer leur prise en compte dans la planification et la réponse.
- Réalisation d'un plaidoyer conjoint avec les autres départements affectés par le séisme sur le renforcement de la protection des moyens d'existence.
- Encouragement aux acteurs à répondre au questionnaire relatif à l'évaluation de la performance du Cluster / Secteur.